

DEC112443SGCN

Décision modifiant la décision n° 050007SGCN du 28 juin 2005 modifiée relative à la nomination des membres du bureau des sections et des commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique

Le Président,

Vu, le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu, le décret n° 91-179 du 18 février 1991 relatif au fonctionnement des sections du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu, le décret du 21 janvier 2010 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique - M. FUCHS (Alain) ;

Vu, la décision n° 050007SGCN du 28 juin 2005 modifiée relative à la nomination des membres du bureau des sections et des commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu, la décision n° 100058DAJ du 21 janvier 2010 donnant délégation de signature à Mme LE GAL (Nicole), Secrétaire générale du Comité national de la recherche scientifique.

DÉCIDE

Art. 1^{er} – L'article 1 de la décision du 28 juin 2005 susvisée est modifié comme suit : est nommé membre du bureau de la section 18 – «Micro et nano-technologies, électronique, photonique, électromagnétisme, énergie électrique », Monsieur Liviu NICU, chargé de recherche, en remplacement de Monsieur Jean-Louis SANCHEZ, décédé.

Art. 2 – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Alain FUCHS

*Pour le Président et par délégation,
la Secrétaire générale du Comité national*

Décision portant création d'une régie de recettes au Laboratoire de l'Accélérateur Linéaire

Dec112572 DR04

Le Président,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS;

Vu la décision n°100014DAJ du 21 janvier 2010 donnant délégation de signature à Mme Michèle SAUMON, Déléguée Régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud;

Vu la décision n°100013DAJ du 21 janvier 2010 attribuant, aux délégués régionaux, la qualité d'ordonnateurs secondaires du budget de l'établissement,

Vu l'article 60 de la loi n° 63-156 du 23 février 1963 portant loi de finances pour 1963 ;

Vu l'article 18, et l'article 166 (régies de recettes), du décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962, portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs

Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993, relatif au taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics, ainsi que le montant du cautionnement imposé à ces agents, modifié par l'arrêté du 3 septembre 2001;



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Service Financier et Comptable
Avenue de la Terrasse
91198 GIF-SUR-YVETTE CEDEX

T : 01 69 82 32 93
F : 01 69 82 33 54

Vu l'arrêté du 27 décembre 2001 relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et des régisseurs de recettes ;

Vu le décret n° 2002-252 du 22 février 2002 modifié, relatif au régime budgétaire, financier et comptable des établissements publics à caractère scientifique et technologie.

Vu l'arrêté du 17 mars 1994 modifié, relatif aux régies d'avances et aux régies de recettes instituées en France métropolitaine auprès des centres de recherche et services du Centre national de la recherche scientifique ;



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Service Financier et Comptable
Avenue de la Terrasse
91198 GIF-SUR-YVETTE CEDEX

T : 01 69 82 32 93
F : 01 69 82 33 54

Décide

Art. 1^{er} –

Il est institué une régie de recettes auprès du Laboratoire de l'Accélérateur Linéaire, à compter du 21/11/2011. Cette régie prendra fin le 25/11/2011.

Art. 2. –

La régie de recettes concerne l'encaissement des droits d'inscription des colloques « LHC Higgs Cross Sections Workshop & LHC2TSP Workshop » et « Workshop Atlas Higgs en gamma gamma » organisés par le Laboratoire de l'Accélérateur Linéaire respectivement du 21 au 23 Novembre 2011 et du 24 au 25 Novembre 2011 – Ces recettes peuvent être encaissées par chèque ou numéraires.

Art. 3. –

Un fond de caisse minimum de 100€ est constitué en numéraires.

Art. 4. –

Le régisseur est tenu de verser les recettes encaissées à l'Agent Comptable Secondaire de la délégation Ile de France Sud à l'issue du deuxième colloque, soit le 25 novembre 2011.

Art. 5. –

Au versement, un état récapitulatif pour chacun des colloques mentionnant le nom du colloque, le nom des participants, le montant, le moyen et la date de paiement devra

être adressé à l'Agent Comptable Secondaire de la Délégation Ile de France Sud. Ces états seront datés et validés par le Régisseur.

Art. 6. –

Le cautionnement du régisseur n'est pas exigé.

Art. 7. –

La Déléguée Régionale et l'Agent Comptable Secondaire de la Délégation Régionale Ile-de-France SUD sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Art. 8. –

Ampliation de cette décision sera adressée à :

- Monsieur le Directeur de la Stratégie Financière, de l'Immobilier et de la Modernisation
- Monsieur l'Agent Comptable Principal du CNRS

Fait à Gif-Sur-Yvette, le 16 Novembre 2011

P/ le Président et par délégation
Michèle SAUMON
Déléguée Régionale
Vu, Luc RAVOUX
Agent Comptable Secondaire

Dec112209INSHS

Portant nomination de la directrice adjointe par intérim de l'unité propre de recherche n° 301 intitulée « Institut d'histoire du temps présent » – Mme Anne KERLAN

Le Président,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 10A001DSI en date du 18 décembre 2009 portant renouvellement de l'unité propre de recherche n° 301 intitulée « Institut d'histoire du temps présent » et nommant M. Christian INGRAO directeur de cette unité ;

Décide

Article 1^{er}

Mme Anne KERLAN, Chargée de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe *par intérim* de l'unité propre de recherche susvisée pour la période du 1^{er} septembre 2011 au 31 décembre 2011.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le Président et par délégation,
Joël Bertrand

Dec112207INSHS

Portant cessation de fonctions et nomination de la directrice par intérim et du directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n° 8168 intitulée « Mondes Américains : Sociétés, Circulations, Pouvoirs, XVème - XXIème siècles » (MASCIP0) – Mme Véronique BOYER et M. Nikita HARWICH

Le Président,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 10A004DSI en date du 18 décembre 2009 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8168 intitulée « Mondes Américains : Sociétés, Circulations, Pouvoirs, XVème - XXIème siècles » (MASCIP0) et nommant Mme Annick LEMPERIERE directrice de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

Décide

Article 1^{er}

Il est mis fin aux fonctions de Mme Annick LEMPERIERE, directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} septembre 2011.

A compter de cette même date, Mme Véronique BOYER, Directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice *par intérim* de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2011.

Article 2

M. Nikita HARWICH, Professeur à l'Université de Paris Ouest Nanterre, est nommé directeur adjoint *par intérim* de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 1^{er} septembre 2011 au 31 décembre 2011.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le Président et par délégation,
Joël Bertrand